

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

—
DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

—

1904
SOIXANTIÈME ANNÉE



BRUXELLES,
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

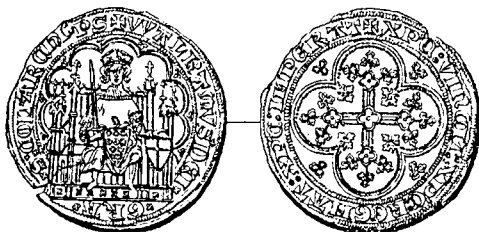
—
1904

UN ÉCU D'OR

DE

WALRAM DE JULIERS, ARCHEVÊQUE DE COLOGNE

(1332-1349).



✠ WALRAMVS DEI GRAT S. COL. ARCHIEPS.

Personnage vêtu d'une cotte de mailles, assis de face sur un siège gothique à clochetons, la mitre en tête, tenant une épée nue de la main droite et la main gauche appuyée sur un écu chargé d'une croix (1).

Revers. ✠ XPC : VINCIIT : XPC : REGNAT : XPC : IMPERAT.

Croix feuillue, c'est-à-dire ornée de feuilles de houx, ayant une rosace en cœur et à chaque extré-

(1) L'archevêque de Cologne portait : d'argent à la croix de sable.

mité, dans un quadrilobe dont les angles aigus sont également ornés d'une feuille de houx et les angles obtus d'une tierce-feuille.

Or. Poids : 4 gr. 45.

Cabinet de l'État.

La pièce d'or que nous avons fait reproduire ci-dessus et que nous venons de décrire a le double mérite, bien qu'elle soit un peu endommagée (1), d'être complètement unique (2) et de présenter un haut intérêt, tant au point de vue historique qu'au point de vue numismatique, intérêt que l'énoncé du titre du présent article suffirait d'ailleurs, dans sa brièveté, à faire ressortir, si nous n'avions pris à tâche de le mieux montrer dans les lignes qui vont suivre.

L'inscription du droit de cette monnaie, qu'il faut lire *Walramus dei gratia Sanctæ Coloniæ archiepiscopus*, nous dit assez par qui elle fut émise. Walram, archevêque de Cologne, c'est, ici, Walram de Juliers, le troisième fils de Gérard V, comte de Juliers (3), et d'Élisabeth de Clèves, promu au siège archiepiscopal de Cologne, le

(1) La gravure que nous donnons, en tête de cet article, ne reproduit pas la brèche qui a enlevé trois lettres à la bordure de la pièce; celle-ci est, en outre, malheureusement fendue.

(2) L'un de nos confrères d'outre-Rhin, M. Paul Joseph, pour qui les collections numismatiques de son pays n'ont guère de secret, et M. Menadier, directeur du Cabinet royal de Berlin, qui prépare en ce moment même une nouvelle monographie des monnaies des archevêchés de Mayence, Trèves et Cologne, nous ont assuré qu'il n'existait pas d'autre exemplaire de notre pièce.

(3) Mort en 1299.

27 janvier 1332, par le pape Jean XXII, et mort à Paris, en 1349.

Ses types de droit et de revers décèlent, en outre, l'imitation d'une monnaie française qui n'est autre que le *denier d'or à l'écu* (1), du roi Philippe VI de Valois (1328-1350), auquel on donna par préférence et peut-être abusivement le nom d'*écu d'or*, monnaie qui remplaça, un moment, en France, les *chaises* ou *parisis* d'or fin et ne survécut guère au règne de Philippe VI (2), car il ne faut pas confondre l'écu d'or, qui fut la monnaie d'or courante de saint Louis à Louis XIV, avec le *denier d'or à l'écu* (3). Cette monnaie que plusieurs princes con-

(1) Voy. HOFFMANN, *Monnaies royales de France*, pl. XVI, 3.

(2) Il y en eut encore sous le roi Jean et leur type était resté le même que sous Philippe de Valois.

(3) « Le caractère de cette monnoye, dit Le Blanc dans son *Traité historique des monnaies de France*, p. 242, est nouveau ; l'écu semé de fleurs de lys sans nombre, que le Roy tient de la main gauche, fut cause qu'on l'appela *denier* ou *florin à l'Escu*. Dans la suite, ils furent nommés *Escus viels* pour les distinguer des *Escus d'or à la couronne* qui furent commencez sous Charles VI, et des *Escus d'or au soleil* que fit faire Louis XI ».

C'était l'époque de la guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre, et un manuscrit, cité par Le Blanc, dit que Philippe de Valois se fit représenter armé sur cette monnaie, tenant de la main droite une épée nue, et de la gauche un écu semé de fleurs de lis, *voulant par là faire connoître au Roy Édouard qu'il se maintiendrait dans la possession d'un royaume qui lui appartenait de droit*. « Quoiqu'il en soit, ajoute Le Blanc, le Roy d'Angleterre luy répondit en mêmes termes, en faisant faire, l'an 1339, une monnoye semblable aux *Escus d'or* de Philippe de Valois. » Ou bien cette monnaie n'a pas été retrouvée, ou bien il faut voir en elle simplement la *chaise d'or* de Louis

temporaires (1) s'empressèrent d'imiter comme ils imitèrent bien d'autres monnaies françaises, ressemblait à la *chaise* à tel point qu'on la confondit avec elle, dans la suite.

Le denier d'or à l'écu eut, comme toutes les monnaies d'or, plusieurs phases de fabrication, des variations de poids, de titre, de valeur légale, que nous n'essayerons pas de rechercher (2). Il importe seulement que nous sachions que les premiers furent fabriqués du 1^{er} janvier 1336 au 1^{er} février suivant, qu'ils étaient ou plutôt devaient être au titre de 24 carats et à la taille de 54 au marc, et qu'ils se trouvaient déjà tellement dépréciés, en 1344, qu'ils cessèrent bientôt après d'avoir cours.

Mais occupons-nous de Walram de Juliers et essayons de donner sur le personnage quelques renseignements (3) qui le feront mieux connaître. Celui-ci, qui était également le frère de Guillaume, comte régnant, puis margrave de Juliers, avait embrassé l'état ecclésiastique, conformément à la coutume, qui voulait que les fils puînés des mai-

de Bavière que M. de Witte, dans son *Histoire monétaire du Brabant*, p. 128, suppose avoir été battue à Anvers par le roi d'Angleterre, au nom de l'empereur.

(1) Tels que le comte de Flandre Louis de Male, le duc de Brabant Jean III, l'empereur Louis de Bavière, etc.

(2) Voy. *La Grande Encyclopédie* au mot *écu*.

(3) Ces renseignements, nous les avons en partie extraits de l'*Histoire des évêques et archevêques de Cologne* (*Geschichte der Kölnischen Bischöfe und Erzbischöfe*), par KONRAD ALB. LEY, Cologne, 1883.

sons nobles entrassent dans le clergé. A peine âgé de vingt-six ans, il avait été revêtu de la robe de prévôt, à la cathédrale de Liège, et, peu de temps après, nommé trésorier de la cathédrale de Cologne, fonctions sans doute peu absorbantes et plutôt honorifiques, étant donné qu'elles lui permirent d'aller compléter ses études à l'Université de Paris, où il fit la connaissance de futures célébrités, entre autres de Jacques d'Euse, qui devait devenir successivement évêque de Fréjus, d'Avignon et de Porto, et enfin pape sous le nom de Jean XXII.

Il se trouvait encore à Paris, en 1332, lorsque Henri II de Virnembourg, archevêque de Cologne, vint à mourir. Ayant appris la nouvelle, et se rappelant les relations d'amitié qu'il avait eues autrefois avec le successeur de Clément V, il n'hésita pas à poser sa candidature à la succession d'Henri, fit intervenir son frère, le margrave, dans l'affaire, en l'envoyant trouver le pape Jean, à Avignon, et obtint du souverain pontife sa nomination à l'archevêché.

Cependant, le chapitre colonais avait, pour ainsi dire, agréé l'évêque de Liège, Adolphe de la Marck, et bien que, conséquemment, il ne se fût point mêlé de l'élection de Walram, celui-ci, dont on connaissait le caractère et les excellentes qualités, fut reçu avec joie par le clergé et la bourgeoisie de Cologne.

Aussitôt après son entrée dans la ville et son

intrônisation, qui eut lieu le 9 juin de la même année, il promit à la bourgeoisie de maintenir ses libertés et ses coutumes, d'entretenir de bons rapports avec la métropole et d'exercer ses droits spirituels et temporels dans une sage mesure.

Il faut reconnaître, à son éloge, dit l'historien auquel nous empruntons ces détails, qu'il s'efforça de tenir ses promesses et qu'il ne renia jamais la protection et l'alliance réciproques qui devaient exister entre lui et la ville de Cologne.

Avec l'archevêque Baudouin de Trèves, il s'engagea à protéger les marchands et les pèlerins qui voyageaient sur le Rhin et dans l'intérieur du pays, réunit des synodes diocésains annuels pour la suppression des multiples abus qui s'étaient introduits dans l'Église, ordonna et procéda lui-même à l'inspection générale des églises de son diocèse, réforma les mœurs et les habits mondains du haut clergé, et aurait continué de mettre à profit le calme qui régnait dans l'étroite étendue de son État, s'il avait été complètement à l'abri des troubles extérieurs.

Malheureusement, le différend entre le pape et l'empereur Louis de Bavière, qui avait déjà produit en Allemagne une grande agitation et semblait devoir se vider en ce moment en Italie (1),

(1) Le différend entre le pape et Louis de Bavière causa de grands troubles en Italie. L'empire était resté vacant pendant quatorze mois, après lesquels Louis de Bavière, frère de Rodolphe, venait d'être élu empereur par cinq électeurs. Ce prince avait pris le titre de roi des

devait susciter, dans la suite, une foule d'ennuis et de déboires à notre prélat, souvent obligé d'intervenir en sa qualité de prince électeur. Notre savant confrère, M. le baron de Chestret, dans une très belle étude sur *un financier gentilhomme du XIV^e siècle* (1), publiée dans le tome XLVII (1892) des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, nous le montre, vers 1345, réduit à recourir à des moyens extrêmes pour faire face aux dépenses que lui avaient occasionnées les dernières guerres, et obligé d'engager à Renard de Schönau, sire de Schoonvorst, après les biens du chapitre colonais, jusqu'à ses domaines, châteaux et revenus particuliers. L'année suivante, le roi Jean de Bohême connaissant sa situation obérée, ne craignait pas de lui offrir 30,000 florins d'or de Florence en échange de sa voix en faveur de son fils, candidat

Romains, sans attendre l'approbation du pape, qui prétendait, de son côté, que l'administration de l'empire lui appartenait pendant la vacance. Il lança donc contre Louis un monitoire qui fut suivi bientôt d'un acte d'excommunication. Louis, à son tour, excommunia le pape, qu'il appelait par dérision le Prêtre-Jean. L'Italie, désolée par les fureurs des Guelfes et des Gibelins, qui tour à tour étaient vainqueurs et vaincus, offrait partout des divisions et des désordres, dont l'empereur sut profiter. Le pape ne pouvait revenir à Rome où une députation de la ville l'avait rappelé. Louis de Bavière saisit ce moment pour lui susciter un rival dans la personne de Pierre de Corbierre. Les villes, les contrées, se révoltaient contre le pape ou se soumettaient à lui suivant les chances de fortune de l'empereur.

(1) *Renard de Schonau, sire de Schoonvorst. — Un financier gentilhomme du XIV^e siècle*, par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFPE, p. 19.

à l'empire (1). Aussi, noyé de dettes et dégoûté du gouvernement (2), le voyons-nous abandonner son diocèse, quelque temps après, non sans s'être encore dévoué à secourir les malheureux atteints de la peste noire et, lorsque ce fléau eût diminué d'intensité, se retirer à Paris pour y mourir en paix.

Telle fut, brièvement résumée, la carrière de Walram de Juliers, 63^e archevêque de Cologne.

Revenons à présent à la monnaie qu'il fit frapper et qui fait l'objet de cet article

Les auteurs qui se sont occupés de numismatique colonaise non seulement n'ont pas connu notre écu d'or, mais ne semblent même pas bien d'accord pour attribuer à Walram de Juliers une monnaie d'or quelconque (3).

Cappe, le plus récent d'entre eux, dans son ouvrage intitulé *Beschreibung der Cölnischen Münzen* (4) lui conteste l'attribution d'un florin qui lui avait été faite par Hartzheim dans son *Historia*

(1) Charles IV de Bohême fut élu empereur par l'assemblée des électeurs, tenue à Rhens, le 11 juillet 1346, et ce fut encore Walram de Juliers qui l'oignit et le consacra, à Bonn, au mois de septembre 1347.

(2) L'année 1349, dit M. le baron de Chestret, *op. cit.*, p. 24, marque le point culminant de l'influence du sire de Schoonvorst dans l'électorat de Cologne. Il en était arrivé à concentrer dans ses mains tout le pouvoir temporel du malheureux archevêque.

(3) Le numéraire d'argent de Walram de Juliers se compose de gros, de demi-gros, de tiers de gros et de deniers, frappés à Bonn et à Deutz, dont le cabinet de l'État possède plusieurs exemplaires.

(4) Dresde, 1853, p. 181.

rei numariae coloniensis, suspectant l'authenticité de la pièce et se basant sur ce fait que l'empereur Charles IV aurait été le premier qui, en 1356 seulement, aurait permis aux électeurs de frapper des espèces d'or.

Comme, en 1356, Walram de Juliers était mort, depuis sept ans, et que l'écu d'or qu'il fit frapper est parfaitement authentique, l'on se voit forcé d'admettre que le florin en litige a beaucoup de chance de l'être aussi, et que le diplôme de Charles IV, accordant le *jus monetam auream cudendi* aux électeurs, n'aura été, comme on a pu le constater d'ailleurs souvent, dans des cas analogues, que la confirmation d'une concession impériale antérieure.

Quant à l'imitation par un prince allemand du Bas-Rhin d'une monnaie française aussi particulière que le denier d'or à l'écu, dont il ne fut probablement frappé par Walram que quelques exemplaires, cette imitation, qui peut paraître étrange au premier abord, trouve, selon nous, son explication plutôt dans le fait des sympathies qui rattachaient l'archevêque de Cologne à la France que dans la nécessité des relations commerciales.

C'est, en effet, en France que Walram avait passé une partie de sa jeunesse, à Paris qu'il avait fait ses études de droit et de sciences, qu'il avait connu le pape Jean, son protecteur, et qu'après avoir été mêlé, en Allemagne, aux troubles qui agitèrent le

règne de l'empereur Louis de Bavière (1), il avait été obligé de venir chercher le repos, dont il n'eut malheureusement pas le temps de profiter. C'est à Paris, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il mourut (2), la veille de l'Assomption de l'an 1349.

FRÉD. ALVIN.

(1) Walram s'était déclaré nettement contre l'empereur en donnant sa voix à son compétiteur Charles IV de Bohême, à l'assemblée des électeurs, tenue à Rhens, en 1346, et s'était ainsi rangé ouvertement du parti du pape et du roi de France, Philippe VI. Consulter sur cette période historique : ZELLER, *Histoire d'Allemagne*, t VI, (*Les Empereurs du XIV^e siècle, Habsbourg et Luxembourg.*) Paris, 1890.

(2) Son corps fut transporté à Cologne et inhumé dans la chapelle des Anges de la cathédrale de cette ville.
